

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Relations extérieures</b>
<b>Section(s)</b>	- (1 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Kelly DE DECKER	20	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Séminaires professionnels /conférences professionnelles</b>	20h	Kelly DE DECKER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Séminaires professionnels /conférences professionnelles</b> : 20h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Séminaires professionnels /conférences professionnelles</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser les techniques de communication</li> <li>◦ Récolter les informations et informer</li> <li>◦ Argumenter son point de vue</li> <li>◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se créer un réseau professionnel</li> <li>◦ Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux</li> <li>◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences</li> </ul> </li> <li>• Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle</li> <li>◦ Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités</li> <li>◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel</li> <li>◦ Participer à l'évolution de son environnement professionnel</li> <li>◦ Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)</li> </ul> </li> <li>• Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer la réglementation du travail</li> </ul> </li> <li>• Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel</li> </ul>

- Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
- Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique
  - Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
  - Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
  - Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au développement de la politique R.H. dans l'entreprise
  - Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines

## Objectifs de développement durable



### Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Il importe de sensibiliser les étudiants aux réalités de leur futur métier grâce aux contacts avec des professionnels lors de visites d'entreprises ou de conférences au sein de l'école. Les acquis d'apprentissage, en vue de répondre aux compétences susmentionnées, sont :

- Cerner les caractéristiques de la réalité professionnelle développée lors de la visite d'entreprise et de la conférence, en lien avec les débouchés de conseiller(e) social(e) issus de la visite d'entreprise effectuée et de la conférence réalisée;
- Illustrer certaines caractéristiques en utilisant des savoirs issus des AA ou des stages ;
- Exprimer un avis personnel sur l'intérêt de ces contacts avec des professionnels dans l'apprentissage;
- A partir des connaissances déjà acquises, argumenter son point de vue

## Contenu de l'AA Séminaires professionnels /conférences professionnelles

Contenu variable : conférences et/ou visites en lien avec la formation.

Deux conférences (dates à déterminer) ou une conférence et une visite.

## Méthodes d'enseignement

Séminaires professionnels /conférences professionnelles : approche interactive

## Supports

Séminaires professionnels /conférences professionnelles :

## Ressources bibliographiques de l'AA Séminaires professionnels /conférences professionnelles

Les sites internet, les articles de presse, de revues spécialisées ou scientifiques, en lien avec la visite et la conférence réalisées, représentent des ressources importantes pour l'étudiant.

<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	En lien avec la ou les conférence(s) et la visite d'entreprise, deux travaux sont à remettre. Chaque travail vaut pour 20 points. Ces travaux sont à remettre sur Moodle dans le courant du mois de décembre (date à déterminer). Les consignes et la grille de correction, pour chaque travail, seront placées sur Moodle dans les trois jours ouvrables après chaque activité.  Les travaux sont rattrapables en seconde session selon les mêmes modalités.
<b>Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE</b>	
Séminaires professionnels /conférences professionnelles : <b>non</b>	

Année académique : **2023 - 2024**